

## Meilleurs vœux De santé et bonheur

La section syndicale CGT Finances 04 vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé.

Nous en aurons beaucoup besoin sachant les difficultés qui nous attendent en 2013 avec les suppressions d'emplois passées et celles à venir pour 2014.

Comment va-t-on encore faire pour trouver toujours des emplois à supprimer sans que les services se retrouvent dans le dénuement le plus complet ? Comment va-t-on faire pour fonctionner avec des dotations diminuées ? 2012 a été bouclé difficilement, qu'en sera-t-il en 2013 ? Pourrons-nous toujours nous déplacer ? Toutes les unités pourront elles avoir accès au dépannage ? Y aura-t-il encore des vacataires ? Mystère...

On évite de vous souhaiter la prospérité. Si le point d'indice avait suivi l'inflation, un cadre C aurait en moyenne 250€ de plus par mois, 300€ pour un cadre B et 400€ pour un cadre A "normal".

Des craintes pour le réseau il y en a. L'Administration estime qu'à l'avenir un Trésorerie suffira pour une intercommunalité et deux Trésoreries pour une Communauté d'Agglomération.

Nos charges, notamment d'accueil explosent et on attend toujours l'effet des fameuses simplifications annoncées.

## **Dernière CAP cadre C :**

Le Directeur a stigmatisé en CODIR l'attitude de nos représentants à la dernière commission. Cela mérite une explication : Depuis deux ans les élus du personnel réclament un état des effectifs (le fameux TAGERFIP) qui ne leur était pas présenté alors que le règlement prévoit son envoi à chaque commission traitant des effectifs. Un ultimatum avait été formulé à la Direction pour la fin 2012, ce qui n'a pas empêché la convocation des élus sans document à la commission traitant de la création des emplois spécifiques sur Banon et Barcelonnette. Les élus CGT et CFTC ont pris la décision de se présenter à la séance afin que le quorum soit atteint et que les emplois spécifiques soient adoptés puis se sont retirés après avoir remis une motion regrettant qu'un tableau des effectifs ne leur ait toujours pas été remis alors qu'il l'avait été dans d'autres départements. Nous avons enfin obtenu cet état en CTP et nous avons constaté que par rapport à fin 2009 des demi-emplois ont changé de postes. Il a été rappelé à la Direction que tout changement dans les effectifs doit être soumis aux élus des personnels et nous serons vigilants à l'avenir sur leur évolution maintenant que nous disposons d'un outil pour comparer. La délégation CGT a fait preuve d'un esprit de responsabilité en ne paralysant pas la recherche d'effectif pour Banon et Barcelonnette face au refus prolongé de la Direction de leur fournir un élément indispensable .

Restez vigilants sur vos conditions de travail et n'hésitez pas à nous contacter si la mesure est vraiment trop dépassée.

**Bonne Année tout de même !**